

GENDARMERIE NATIONALE Compagnie de gendarmerie départementale			
Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
14878	00328	2023	

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF**PROCÈS-VERBAL D'AUDITION**

Nmr pièce	N° feuillet
	1 / 5

Analyse et références

Affaire **Observation de lumières orangées dans le ciel – Phénomènes aérospatiaux non identifiés (PAN)**

Le dimanche 12 février 2023 à 15 heures 30 minutes.
Nous soussigné Adjudant
Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure
Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

IDENTITE DE LA PERSONNE TÉMOIN**COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE**

La personne dénommée ci-dessus accepte de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.
Cette communication pourra se faire par e-mail à l'adresse suivante :

La personne est informée qu'elle peut se désister de ce consentement à tout moment de la procédure ou signaler tout changement concernant le mode de communication choisi ou les coordonnées fournies. Durant l'enquête de gendarmerie, cette démarche devra s'effectuer directement dans les locaux de l'unité en charge de la procédure. A l'issue de cette phase d'enquête, la personne entendue devra s'adresser au greffe de la juridiction saisie de son dossier.

ENREGISTREMENT DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Information à l'intéressé :

La personne entendue est informée que conformément à la loi du 6 janvier 1978, ses données à caractère personnel collectées dans le présent procès-verbal sont enregistrées et utilisées par la gendarmerie nationale dans le traitement LRPGN autorisé par décret n° 2011-111 en date du 27 janvier 2011 modifié et destiné à faciliter le traitement de la procédure.

Elle est également informée :

- que le délégué à la protection des données du ministère de l'intérieur sis Place Beauvau, 75008 Paris Cedex contrôle ce traitement.
- que pour exercer ses droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation, elle doit adresser directement auprès de la direction générale de la gendarmerie nationale sise au 4 rue Claude Bernard, 92130 Issy-les-Moulineaux.
- qu'elle peut également adresser une réclamation auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sise au 3 place de Fontenoy, TSA 80715 75334 PARIS Cedex 7

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

PROTECTION JURIDIQUE DE LA PERSONNE

La personne n'est ni sous tutelle, ni sous curatelle ou protection de justice.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Ce jour je me présente au bureau de votre unité suite à des phénomènes que j'ai observé en véhicule le vendredi 10 février 2023 entre 23 heures 16 et 23 heures 21 car c'est là que j'ai pris une vidéo. Je vais vous expliquer comment cela s'est passé.---

Narration des faits

Question : Que pouvez vous me dire à ce sujet ?---

Réponse : Du coup, je venais de la route de Keravel, route située derrière le Super U à PLEYBER CHRIST. Je venais de Morlaix. J'arrive à hauteur du rond point avant chez moi et une centaine de mètres avant, c'est là que j'ai vu les phénomènes de ma voiture. Comme du coup, c'était beaucoup plus gros que des étoiles, je dirais la moitié ou un tiers d'une pleine lune à peu près et orange très brillante et lumineuse.... Par moment j'avais les lumières qui devenaient très intenses et parfois un peu moins. J'ai halluciné et j'ai donc ralenti afin de pouvoir me garer afin de pouvoir faire au plus vite et pouvoir me garer. Du coup c'est là que j'ai commencé à filmer les phénomènes. J'ai mis un peu de temps car je suis sorti du véhicule et le temps que je trouve le mode vidéo. J'ai du mettre une ou deux minutes entre le moment où je suis sorti et le moment où j'ai commencé à filmer. Le phénomène était un peu moins intense qu'il ne l'était avant. On voyait assez bien mais le problème c'est que ça rendait plus gros que ce que l'on voit dans le film. Par moment j'ai fait des zooms.---

Ca se déplaçait légèrement de droite à gauche et par moment il me semble de haut en bas mais assez doucement. Ce n'était pas très rapide. Des fois les lumières se rapprochaient les unes des autres et parfois s'écartaient. Ce n'était pas du tout géométrique et c'était disparate. Je dirais que c'était un peu anarchique.---

Je les ai filmé jusqu'à ce qu'il s'éloigne de plus en plus haut vers le ciel et qu'ils commencent à clignoter comme s'ils allaient s'éteindre. Et ils se sont tous éteints mais pas tous au même moment.---

J'ai arrêté de filmer quand j'ai vu le dernier cercle lumineux s'éteindre. Après je sais que vu que j'avais le moteur de ma voiture en route, la dame ou le monsieur qui se trouvait dans la maison à côté de là où je me trouvais à du me voir. Je me trouvais exactement au 3 rue de Kervael, c'est ce que me met ma géolocalisation de la vidéo.---

Cette vidéo j'ai 1 minute 59 pour 51,13 Mo. Je vais vous la transférer.---

Je suis resté regarder une minute mais ce n'est pas revenu et suis parti pour rentrer chez moi.---

J'ai essayé de voir hier à la même heure si le phénomène se représentait mais je n'ai rien vu.---

Question : Pouvez vous me dire combien de temps cela a duré ?---

Réponse : Ma vidéo fait déjà 2 minutes et le temps que je la vois en voiture et m'arrête, je dirais 3 ou 4 minutes.---

Question : Si vous deviez estimer l'aplomb de ce phénomène, au dessus de quoi diriez vous qu'il se situait ?---

Réponse : Franchement c'est difficile à dire. Pour moi c'est vague et je dirais que cela se situait entre l'église et la rue de la République. Je les voyais au dessus de la cheminée de la maison dans laquelle je regardais (maison angle du rond point). De hauteur, je dirais plusieurs centaines de mètres par estimation. Je dirais presque un kilomètre presque. Ça me paraissait assez haut en perspective.---

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

Question : Etes vous capable d'indiquer le sens de direction pris par ce phénomène entre le début où vous l'observez et la fin (Nord, Sud, Est, Ouest) ?---

Réponse : Je dirais dans ce cas plutôt vers l'Ouest dans mes souvenirs. Ca partait sur ma droite.---

Renseignements sur le témoin

Question : Êtes-vous sous traitement médical, et si tel est le cas, quel(s) médicament(s) prenez-vous ?---

Réponse : Oui, (pour dormir) et (décontractant).---

Question : Avez-vous pris un médicament avant votre observation ? Si oui, lequel ?---

Réponse : Non. Peut être un doliprane plusieurs heures avant.---

Question : D'où reveniez vous ?---

Réponse : Du Leclerc, au « Café Noir », j'avais pris quelques panaché avec des connaissances.---

Question : Avez-vous consommé de l'alcool ou tout autre produit avant votre intervention ? Si oui le ou lesquels ?

Réponse : Avant j'avais été chez des amis et j'avais bu 2 ou 3 bières et ensuite au Café noir » j'ai bu plusieurs panachés (3 peut être) et j'étais resté plusieurs heures. J'ai un éthylotest électronique dans ma voiture et j'étais apte à conduire.---

// Renseignements sur les circonstances de l'observation

Question : Pouvez-vous indiquer les conditions météorologiques au moment de l'observation: présence de nuages (description), de vent (force), température (avec quelle précision), précipitations (neige légère, pluie battante) orage éventuel, etc... S'il y a une évolution des conditions météorologiques peu de temps avant, pendant ou peu de temps après l'observation, indiquez la ?

Réponse : Pour moi c'était très clair et je n'ai pas senti de vent. Le ciel était bien dégagé. Je n'ai pas le souvenir d'avoir vu des nuages. J'étais attiré par les lumières qui brillaient. Les étoiles ? Je pense oui mais j'étais vraiment attiré par les lumières. Il me semble que ce jour là, il n'avait pas plu.---

Question : Combien de lumières avez vous vu ?---

Réponse : Dans la vidéo je dis qu'il y a 5 lumières mais quand je regarde bien, j'en vois 6.---

Question : Pouvez-vous indiquer s'il y a lieu, la présence de constructions ou d'installations à fonction technique, par exemple: production d'énergie ou de matière première, transport d'énergie ou de matériaux, ou consommation d'énergie ou tout autre élément qu'il semblerait utile de signaler. Et si tel est le cas, indiquer où se trouvait cette installation par rapport à votre lieu d'observation et si elle se trouvait en activité.---

Réponse : Non pas du tout.---

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

Question : Y avait-il, au moment de votre observation, un ou plusieurs phénomènes connus (artificiels ou naturels) dans une direction proche de celle du phénomène non-identifié. Si oui, indiquez lesquels et la position relative du phénomène non-identifié par rapport à eux.

Réponse : Non rien de tout cela.---

Question : Y avait-il, des sources de bruits connus au moment de l'observation ? Ces bruits étaient-ils permanents ?

Réponse : J'avais mon moteur allumé qu'on entend dans la vidéo. Sinon c'était silence radio.---

Question : Avez vous entendu des conversations, des bruits de personnes ?---

Réponse : Non.---

Question : Des informations ont-elles été utilisées au moment de l'observation ?

Réponse : Je porte des lunettes mais je pense ne pas les avoir mise sur mon nez car elles me gênent. Ce sont des progressives et je ne les avais pas sur moi. Après j'ai utilisé mon téléphone pour faire une vidéo.---

Question : Avez vous partagé votre vidéo ?---

Réponse : J'ai regardé sur le site du GEIPAN et je me suis dit que c'était peut être des lanternes chinoises. Moi personnellement je n'en ai jamais fait ou vu personnellement si ce n'est dans les films.---

J'ai partagé ma vidéo sur facebook sur mon compte personnel Elle n'a pas été relayé. Après il me semble que je n'ai mis que mes amis à pouvoir le voir. Aucun n 'a dit n'avoir vu la même chose.---

Après je l'ai partagé avec ma mère et ma tante sur Whatsapp.---

Question : Qu'elle est votre profession ?

Réponse :

Question : Quel type de formation avez-vous eu au cours de vos études ?

Réponse :

Question : Quelle a été votre PREMIERE idée quant à la nature de ce que vous observiez ? Avez-vous pensé à un phénomène connu ? Si oui, lequel ? Quand et pourquoi avez-vous renoncé à cette interprétation ?---

Réponse : Pour moi tout de suite cela m'est venu à l'esprit que c'était des OVNI. Parce que déjà je m'intéresse à ce genre de phénomènes. Il y a 30 ou 31 ans, quand j'avais 16 ou 17 ans, j'ai vu un truc phénoménal. C'était incroyable. J'avais d'abord vu un grondement qui a continué pendant un moment et ensuite un nuage. De ce nuage, j'avais vu un vaisseau spatial énorme de la taille du quartier. C'était derrière le supermarché Leclerc. J'étais allé voir mon frère et j'étais en mobylette. A un moment on a entendu ce bruit assourdissant comme un grondement de tonnerre. Il y a eu un nuage et de nuage et apparu un vaisseau triangulaire. Je n'en parle pas souvent car sinon les gens vont me prendre pour

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

un fou. C'était à Basse Goulaine (44). C'était ans le quartier derrière le Leclerc. Il faisait nuit mais il me semble qu'il y avait encore de lampadaires allumés. Je ne peux dire l'heure car il y avait des gamins à jouer dans le quartier. Il devait être 21 ou 22 heures.---

Mon frère qui habite à Basse Goulaine et son ami mais je ne connais plus son prénom. Sinon il y avait les autres enfants du quartier que je ne connaissais pas.---

Question : Avant votre observation, quel intérêt portiez-vous à ce genre de phénomènes (non-identifiés) ? Aviez-vous une opinion précise à ce sujet ? Laquelle ? Sur quoi la fondiez-vous ?

Réponse : Oui je m'y intéresse. Oui je pense que cela est possible qu'il y ait des OVNI.---

Question : Cette opinion a-elle été modifiée par votre observation ? Si oui, comment la formuleriez-vous maintenant ?

Réponse : Non je reste sur l'idée que cela est possible. J'essaie d'être rationnel tout en me disant que cela peut s'expliquer différemment.---

Question : A qui avez-vous parlé en premier de votre observation ? Comment vos interlocuteurs ont-ils réagi ?---

Réponse : Des amis avec qui je discute pour apprendre les langues. C'est le site

Question : Quel type d'activité extra professionnelle aimez-vous pratiquer ?---

Réponse : Photographie, Tai shi, art martiaux en général. Après je suis numismate (collectionneur de pièces) et passionné de reportages (surtout archéologiques et plutôt sérieux.---

Question : Quel type de livres lisez-vous de préférence ?---

Réponse : Ca peut être différents type de livres. Ca peut être les polars. Je ne lis pas énormément. Je lis actuellement un livre sur des codes secrets (histoire des codes secrets).---

Question : Pensez-vous que la Science permettra de comprendre totalement l'Univers ? Si vous ne le pensez pas, expliquez pourquoi. Pensez-vous que la Science pourra expliquer votre observation ? Pourra-t-elle, à votre avis, expliquer tous les phénomènes aérospatiaux non-identifiés ?

Réponse : Je pense que la science pourrait expliquer ce que j'ai vu.---

II/ Renseignements sur le contenu de l'observation

Question : Quelle a été la distance minimale vous séparant du phénomène au cours de votre observation ? Quelle est la précision de votre estimation ?---

Réponse : Je dirais plusieurs centaines de mètres.---

Question : Avez vous autre chose à ajouter ?---

Réponse : Non.---

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

A

le 12 février 2023 à 16 heures 45 minutes.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

Signé électroniquement par SIMON Cyril

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie de gendarmerie départementale

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

PROCES-VERBAL D'INVESTIGATIONS

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
14878	00328	2023	

Nmr pièce	N° feuillet
	1 / 1

Le mercredi 15 février 2023

Nous soussigné Adjudant

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité à |

, rapportons les opérations suivantes :

Faisant suite à l'audition réalisée le dimanche 12 février 2023 quant à des phénomènes aérospatiaux non identifiés (PAN) vus dans le ciel au dessus de PLEYBER-CHRIST le vendredi 10 février 2023, nous prenons contact avec le maire de la commune.---

Le lundi 13 février 2023, l'édile nous informe qu'aucune location de salle n'a eu lieu dans la commune à la date indiquée. Nous lui partageons la vidéo transmise. Bien qu'il soit très fort probable que le phénomène observé soit de type « lanternes chinoises volantes avec bougie », il n'a pas eu connaissance de fête à l'occasion de laquelle de tels lâchers ont eu lieu.---

Dont procès verbal fait et clos à

, le 15 février 2023

L'Officier de Police Judiciaire

